

UNE TRANSITION  
AGROÉCOLOGIQUE  
EN COURS ?  
PREMIERS EFFETS  
CONSTATÉS  
ET PRINCIPALES  
LEÇONS TIRÉES  
DE LA MISE EN  
ŒUVRE DU PAIES

# Des dynamiques individuelles et collectives à consolider

Comment les parties prenantes au projet ont adhéré à l'agroécologie et se sont approprié le concept et ses enjeux, mais aussi les pratiques ? Comment l'expérience du projet et la dynamique collective ont fait « bouger les lignes » chez les uns et les autres ? Des prises de conscience à l'échelle individuelle sont à dénoter, de même que des impacts organisationnels à l'échelle des partenaires du programme.

## Une prise de conscience à l'échelle des membres et populations cibles

Via les sensibilisations, les formations et les accompagnements dont ils ont bénéficié dans le cadre du programme, les populations cibles et membres à la base des partenaires semblent :

- > non seulement s'être rendu compte **des limites et problèmes** liés au système agricole actuel, notamment en lien avec l'environnement, l'économie, la santé publique et la nutrition, la cohésion sociale, etc.,
- > mais aussi avoir pris conscience que **l'agroécologie peut être une réponse à leurs préoccupations** en matière de volume et de qualité de production (conservation, goût, diversité), de savoir-faire techniques et d'accès aux ressources productives.



*« Via les activités organisées autour des Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA), la prise de conscience des paysans, de l'impact de l'agriculture conventionnelle sur l'environnement, la santé et la conservation des produits, est réelle : à cause du recours aux traitements chimiques et de la mauvaise qualité des semences surviennent la pourriture et le développement de maladies que les paysans ont eux-mêmes dénommées "idiopathies". »*

Haidara Ouedrago  
VIIM BAORE, Burkina Faso



*« Les petits exploitants agricoles que l'on accompagne commencent à se prononcer en faveur de l'agroécologie pour contrer notamment la dépendance aux engrais chimiques, même si les autorités restent encore mitigées et fixées sur les intrants externes. »*

Alice Harushimana  
Acord au Burundi, Burundi

Néanmoins, l'agroécologie reste encore largement appréhendée sous un aspect technique, comme un moyen d'augmenter la production et d'améliorer l'alimentation, et non comme un levier vers un autre modèle de société. Les avantages de l'agroécologie sont bien compris en termes de protection de l'environnement, etc., mais elle ne soulève pas encore une réflexion sur les modèles sociaux qui doivent émerger de cette transition ou sur la relation de l'homme à son environnement. Le travail vers une lecture plus systémique des enjeux agricoles et alimentaires doit donc se poursuivre.

**Cependant, la valorisation des savoirs traditionnels et des savoir-faire paysans ainsi que le recours à des méthodes, à des techniques et à des solutions locales plutôt qu'à des modèles extérieurs, ont contribué à raviver la fierté paysanne sur les différentes zones du programme, et à revaloriser le rôle des producteurs, donc à induire progressivement l'idée positive d'un autre modèle agricole.**

## Des organisations partenaires renforcées

La mise en œuvre du programme a permis aux organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire d'approfondir leur compréhension du concept d'agroécologie et, pour certaines, d'introduire la thématique dans leur plan stratégique, leur démarche d'accompagnement de leur base sociale et d'engager des débats avec leurs instances de gouvernance. L'élaboration d'une compréhension collective des enjeux liés à la transformation sociale et écologique a notamment été amorcée entre les partenaires à l'occasion des forums régionaux organisés au Sahel et dans la région des Grands Lacs. Une lecture commune des défis liés à la transition agroécologique a émergé, mais doit encore être consolidée, notamment par le renforcement des échanges de savoir-faire et des coopérations plus fortes entre les deux zones géographiques. Ces moments de rencontre et d'échanges d'expériences permettent de **tisser ou de renforcer des liens entre organisations partenaires et de consolider les dynamiques régionales pour la diffusion et la promotion de l'agroécologie**. La présence d'instances publiques sur ce type d'événements est un enjeu pour l'élargissement de la réflexion sur les conditions d'un développement de l'agroécologie qui dépasserait le cercle des acteurs déjà convaincus et engagés dans cette démarche. La participation à ces événements a de plus contribué à **l'amélioration des pratiques agroécologiques chez les partenaires**, voire à l'intégration ou à la duplication de certaines innovations.

Ces activités ont également favorisé l'amélioration de **la visibilité et l'expertise technique** des partenaires dans le domaine de l'agroécologie, qui bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance plus importante.

**Le PAIES a enfin permis une relecture collective des activités proposées par les organisations partenaires dans la perspective de la phase suivante du programme**. Des débats ont par exemple eu lieu sur les activités de multiplication et de certification de semences améliorées : certaines organisations ont suggéré de ne pas inclure ce type de démarche dans le périmètre du programme, car cela ne relève pas directement de la vision de l'agroécologie paysanne. De telles réflexions, amorcées depuis la base des organisations partenaires et partagées collectivement, témoignent de la construction effective d'une réflexion collective sur l'agroécologie paysanne et ses enjeux de transformation écologique et sociale.



*« Via l'expérience du PAIES, l'agroécologie a alimenté la vision stratégique et le plan d'action quinquennal. Elle a nourri d'autres projets - notamment sur les vivres de souveraineté - mais aussi le réseau INADES en général. Elle enrichit la réflexion sur le modèle de développement, parce qu'elle promeut d'autres systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale (production durable et alimentation saine). Elle a permis aussi de changer l'approche des paysans bénéficiaires, de rompre les liens de dépendance dans le cadre des projets de développement - l'apprentissage technique permettant une émancipation et une autonomie. »*

RICHARD SAHINGUVU,  
directeur d'INADES FORMATION BURUNDI



*« À l'AOPP, les deux systèmes (conventionnel / agroécologie) cohabitent. Par exemple, nous appuyons la multiplication de semences certifiées à Ségou, mais nous sommes lancés dans celle de semences paysannes à Koulikouro et Kayes dans le cadre du PAIES. C'est au cours du PAIES, via les échanges transversaux, notre participation aux travaux de la plateforme de l'agroécologie paysanne du Mali, qu'on s'est tournés vers cette expérimentation. »*

N'TYO TRAORE,  
chargé de programme chez AOPP, Mali



*« L'agroécologie a permis de grandir par rapport à notre façon de faire ; quand on allait vers les communautés, on allait échanger sur leurs capacités, etc. On a valorisé leurs savoir-faire et cela a permis de les valoriser elles-mêmes. »*

THÉODORE BARANKENYEREYE,  
chargé de programme chez Acord au Burundi

# 2 Des territoires en transition

## Des tendances à l'amélioration de la situation des familles paysannes sur les différents territoires

Au terme du programme, les partenaires et leurs membres et bénéficiaires à la base témoignent des premiers effets des expérimentations agroécologiques introduites sur les territoires. Si ces effets sont à considérer avec beaucoup de précaution, étant donné la courte durée de mise en œuvre, ils permettent de dessiner des tendances et d'étayer les postulats théoriques sur les bienfaits et performances de l'agroécologie d'un point de vue économique, environnemental, social, politique, etc.

### Le renforcement des capacités de production

Les formations, accompagnements et échanges d'expériences ont permis aux producteurs d'améliorer leurs **connaissances, savoirs et savoir-faire**. Il s'agit parfois de savoir-faire traditionnels qui s'étaient perdus ou qui nécessitaient d'être valorisés et mieux diffusés, voire améliorés (combinés à de nouveaux savoirs). L'amélioration de ces savoirs et techniques a contribué à améliorer les **capacités de production** des familles paysannes, mais aussi à réhabiliter **l'estime de soi et l'image de la paysannerie**.

### Hausse de la production

Dans de nombreux cas, on témoigne d'une **amélioration des rendements** grâce aux techniques de restauration des sols, à l'utilisation de plantes fertilisantes et à l'utilisation d'engrais organiques (compost liquide et solide).

*« J'ai un champ de patate douce. Les rendements ne sont pas terribles. J'ai aménagé les terrasses et utilisé le compost. Maintenant ça donne bien. Les voisins m'ont demandé comment j'ai fait. Je les sensibilise, je me suis même mise à leur vendre et donner des semences ! »*

*« J'ai un lopin de terre très dénudé où je ne cultivais pas. J'ai aménagé les terrasses et utilisé les engrais organiques pour y cultiver du riz. Après ça, j'ai récolté 1 plastique (équivalent à 20 kg). Maintenant je récolte 1 sac entier (100 kg) ».*

TÉMOIGNAGES DE DEUX MEMBRES DE L'UNION PAYSANNE  
DE MAGHERIA, Territoire Lubero, Nord-Kivu, RDC

## Amélioration de la qualité de la production

On observe en premier lieu une amélioration de la **conservation des produits**, un meilleur **goût**, une **diversité** dans les récoltes, et donc un enrichissement et une **diversification de l'alimentation** avec, parfois, l'introduction de nouveaux produits (notamment des fruits et légumes) dans les repas ; et dans certains cas, l'augmentation du nombre de repas par jour, voire l'introduction d'encas entre le petit déjeuner et le déjeuner (« le dix heures ni » au Sahel) ou du goûter (le « oula kanja » au Mali), etc.



*« Les producteurs arrivent à conserver les oignons jusqu'à 6 mois ; de ce fait, ils les commercialisent à 650 francs CFA/kg alors que dans la période d'abondance ils se vendent à 150 francs CFA/kg. Un changement notable en matière de revenus. »*

IBRAHIM SARR, Directeur du RHK

## Amélioration de l'environnement

On peut faire état de changements observés sur la texture du sol, de récupération de sols dégradés dans lesquels on peut nouvellement cultiver, de régénération des nappes phréatiques, de restauration de la qualité de l'eau potable.

## Un meilleur accès aux ressources productives

Le projet a permis de proposer une gamme de réponses variées (ex. : l'utilisation de plantes pour l'engrais liquide, les biopesticides, la fixation du sol), et les activités ont permis d'améliorer l'accès aux ressources productives ; un meilleur accès aux semences grâce à leur multiplication, accès aux engrais organiques grâce à la production de compost solide et liquide, mais aussi grâce aux pépinières de plantes fertilisantes et d'arbres fruitiers ; meilleur accès à la fumure organique grâce à la dotation en bovins, caprins et volailles ; perspectives d'un meilleur accès au fourrage animal avec les plants issus des pépinières, etc. Néanmoins, les partenaires et leurs membres et bénéficiaires témoignent de réelles difficultés d'accès à certains intrants nécessaires à une adoption plus large de ces pratiques agroécologiques et n'ont donc parfois d'autres choix que de se tourner vers le conventionnel.

## Une diversification des activités et des revenus

La diversification des revenus est corrélée à l'amélioration de la quantité et la qualité de la production, mais aussi à la baisse de certaines charges (liée à la baisse de l'approvisionnement en intrants externes). Quant à la diversification des activités agricoles, elle s'explique grâce aux activités de productions d'intrants (vente de compost, vente de semences, vente de plantes fertilisantes ou d'arbres fruitiers issus des pépinières), mais aussi par l'introduction de jardins potagers ménagers. Elle est parfois aussi le résultat d'initiatives communautaires (développées de manière imprévue dans le programme) par les populations cibles se réappropriant leur environnement (développement de ruches traditionnelles dans la zone-tampon d'un lac ayant fait l'objet de mesures de protection au Burundi, par exemple).



*« Même si les producteurs étaient déjà expérimentés dans la production de plants forestiers, ils n'avaient pas conscience que cela pouvait être une source de revenus. Leur accompagnement dans le cadre de ce programme a été un déclic. Au cours de la première année, 59 829 plants ont été produits. Une partie de ces plants a servi à clôturer avec des haies vives les 6 sites des Unions tels que prévu dans l'activité. L'autre partie a été commercialisée et a généré des recettes de 1 125 000 francs CFA (1 715 €), qui ont été réinvesties dans l'aménagement d'un centre de production de plants fruitiers ce qui a permis de pérenniser l'activité. »*

**BOUBACAR ALMOUSTAPHA DJIBO**, chargé de programme référent  
Agroécologie à la FCMN-Niya (Niger)

## **La modification des modalités de la gestion foncière**

Il y a, notamment dans la région des Grands Lacs, une conscience que la dynamique agricole actuelle favorise le morcellement des terres. Les conflits fonciers empêchent une valorisation des terres et limitent la possibilité d'investissement pérenne. La formation et l'accompagnement à l'adoption de pratiques agroécologiques ont permis une valorisation des parcelles et une hausse des revenus qui a favorisé le développement de l'activité des ménages, voire l'acquisition d'autres terres. En cela, le projet a contribué à la sécurisation foncière et à la résolution de conflits. Et ce, d'autant plus que lorsque l'accompagnement technique a été couplé avec une approche sur la gouvernance familiale (partage des ressources, du travail) qui a contribué à renforcer le rôle des femmes dans la gestion foncière (nouvelle approche de la coutume qui prend en compte les besoins des femmes en termes de terre).

## **L'introduction de nouvelles formes d'organisation sociale**

Le projet a introduit des activités nouvelles (collecte du fumier, préparation des intrants, production et entretien de plants...), et impliqué de nouvelles formes d'organisation du travail pour les mener.

Les chaînes de solidarité et la mobilisation autour des travaux communautaires ont permis une augmentation des facteurs de production et ont en cela, d'une part, amélioré l'adhésion sociale au projet, et d'autre part contribué à renforcer, et même à créer, des liens sociaux dans les communautés. En effet, de nombreux témoignages des membres et populations cibles mentionnent une meilleure entente voire la pacification des relations dans la communauté :

- > **pacification des relations entre agriculteurs et éleveurs**, par exemple, grâce aux activités de haies vives qui ont clarifié les délimitations des parcelles et de l'espace de chacun, grâce aussi aux activités d'association de l'agriculture à l'élevage ;
- > **revalorisation du rôle des femmes** dont la contribution aux travaux communautaires et aux besoins du foyer est de mieux en mieux reconnue par les hommes (via leur implication dans les pratiques agroécologiques sur les parcelles, via les activités de diversification agricole et alimentaire, etc.) ;
- > **amélioration du dialogue entre hommes, femmes et enfants** au sein des foyers ou des communautés, qui découle des effets de la mobilisation requise pour mener

les activités agroécologiques physiquement pénibles ou intensives en main-d'œuvre, d'autant plus lorsque l'accompagnement technique a été couplé avec une approche sur la gouvernance familiale.

## Une évolution des habitudes et des mentalités

Si les changements surviennent différemment selon les contextes et qu'il est difficile de généraliser, ils sont tout de même très intéressants à noter : changement de perception sur l'agriculture vivrière qui est reconsidérée comme une activité rentable ; prise de conscience du bien commun/de l'intérêt commun (en lien avec la mobilisation communautaire et les relations sociales) ; intérêt grandissant des jeunes pour l'agriculture (qui dans certains contextes se sont impliqués dans de nombreuses activités) ; amélioration de l'estime de soi (qui découle de la valorisation des savoirs et savoir-faire paysans induite par l'agroécologie du fait de voir ses capacités renforcées, son rôle valorisé, et les fruits de son implication dans les activités, du fait aussi de la considération grandissante des populations riveraines n'ayant pas participé aux activités) ; confiance en soi (prise de parole et analyse de plus en plus fortes des paysans).

Ces enseignements accréditent la nécessité d'un passage à l'échelle des initiatives développées dans le cadre du programme. Mais ce changement d'échelle se heurte à des enjeux techniques, politiques, démographiques, sociaux...

## Limites et nécessaire changement d'échelle pour une transition des territoires

Face à des **défis techniques** (par exemple dans la lutte contre certains ravageurs ou sur les problématiques de dégénérescence génétique des semences), les producteurs se sentent encore parfois démunis et sont demandeurs de nouveaux savoirs, d'expérimentations. Les **échanges d'expériences** (via la mise en réseau des acteurs), la **recherche action** (via l'implication de la recherche et des autorités académiques) et la **production et diffusion de connaissances** (via la capitalisation, la valorisation des savoirs et savoir-faire et leur communication) sont autant d'enjeux pour répondre à ces défis.

La question des rendements agricoles en agroécologie se heurte aux **besoins d'autosubsistance à court terme** : les effets positifs de l'agroécologie sur le sol et la hausse durable des rendements se faisant sentir à moyen terme, se convertir à l'agroécologie est une prise de risque sachant que la situation alimentaire demeure très précaire. D'autre part, il ne suffit pas d'intensifier la production agroécologie, mais il faut aussi développer des **débouchés** pour ces produits souvent plus chers ; ces produits doivent pouvoir être identifiés comme issus de l'agroécologie par les **consommateurs** en réponse à une demande de consommer des produits paysans, sains, locaux, de qualité.

Dans leur cheminement vers l'adoption de pratiques agroécologiques, les paysans et paysannes peuvent aussi être contraint-es par le **manque de maîtrise des techniques** qui font appel à une combinaison de savoirs mêlant approches traditionnelles et nouvelles connaissances, par la **pénibilité des tâches** ou encore par **l'insécurité foncière**.

## Des défis identifiés

**Les autorités publiques sont souvent en opposition ou manifestent du désintérêt face aux projets et aux initiatives portés par les organisations paysannes.**

Cela se traduit par des difficultés de mobilisation des services techniques de l'État, des entraves pour la mise en œuvre et la réplique de certaines initiatives à plus grande échelle, mais aussi par la promotion de politiques publiques et de programmes de développement qui vont à l'encontre de l'intérêt et des positionnements portés par les organisations paysannes.

**La question des semences et la reconnaissance d'un système semencier paysan doivent être au cœur d'une transition vers l'agroécologie,** alors que les paysans et paysannes se heurtent à la difficulté d'accès à des semences de qualité (coût élevé des semences certifiées, mauvaise qualité des semences tout-venant, perte de diversité voire extinction de certaines variétés de semences paysannes, réduction des espaces d'échanges de semences paysannes, etc.).

**La question de l'échelle de mise en œuvre des initiatives doit être posée : que faut-il amorcer à l'échelle individuelle et que faut-il amorcer à l'échelle collective et communautaire ?** Certaines activités développées dans le cadre du programme (production et vente de plants fruitiers et agroforestiers, petit élevage, activités de transformation) pourraient être réalisées de manière spécialisée et constituer ainsi une activité génératrice de revenus para-agricole, notamment pour les jeunes.

**L'accès à l'eau, corrélé à l'intensification de la sécheresse, est un enjeu fort.** Certains partenaires du CCFD-Terre Solidaire, comme ACORD au Rwanda, ont développé des initiatives pilotes hors du PAIES, qui pourraient nourrir le programme d'expériences innovantes (à l'image du développement d'un dispositif de captation et de rétention des eaux de pluie).

**L'accès aux ressources productives demeure encore difficile pour de nombreuses activités agricoles** (eau, matière organique et végétale extérieure aux champs) et il est soumis à une compétition entre acteurs.

**L'accès à la fumure et sa disponibilité sont encore très limités,** par exemple. Les besoins en la matière sont importants, mais les moyens dont disposent les paysans pour en produire sont restreints. Les organisations partenaires du programme se sont montrées proactives sur ce point : INADES Formation Burundi est par exemple en train d'expérimenter des latrines qui permettent de récupérer la fumure humaine.

**La pénibilité de certains travaux en lien avec les pratiques agroécologiques est un important défi à relever** (notamment en termes de partage des tâches entre hommes et femmes ou de gestion de l'emploi agricole).

**L'accompagnement proposé par les partenaires aux paysan·nes de leur zone d'intervention est lié à l'histoire des pratiques locales de développement agricole et rural, et reste encore fortement basé sur une approche descendante :** vulgarisation agricole, formation par des experts qui ne valorisent pas suffisamment les savoir-faire paysans et qui n'aident pas à l'émergence et à la responsabilisation de leaders paysan·nes, etc.

**Dans la région des Grands Lacs, les conséquences des changements climatiques (sécheresse prolongée, perturbation des calendriers saisonniers) vont nécessiter de s'inspirer de pratiques agroécologiques mises en œuvre dans des zones plus sèches,** et de s'interroger sur les cultures à promouvoir : dans cette optique, il serait intéressant de favoriser les échanges avec la zone sahélienne.

**Les densités élevées de population sur certains territoires et la forte pression sur les terres** appellent à réfléchir à des nouveaux modes de gestion des terres, plus collectifs.



Dans le village de Kigoma, Léocadie entretient le potager familial (amarante, papaye, tomate). Commune de Bugabira, Province de Kirundo, Burundi.

**Coordination rédactionnelle :** Jessica PASCAL, Samuel POMMERET, Florian de JACQUELOT

**Responsable éditoriale :** Sylvie BUKHARI-de PONTUAL

**Rédaction :** le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI, les 13 partenaires du programme PAIES avec l'appui de Thibault SIMONET

**Relecture :** Élisabeth MAUCOLLOT

**Conception graphique :** Figures Libres / Maud BOYER et Sandrine RIPOLL

**Crédits photos :** © Patrick PIRO (couverture, femmes et enfants qui pilent page 18, illustration famille 1 des fiches p. 28, illustration famille 2 des fiches p. 63, illustration famille 3 des fiches p. 92, Tribunal Monsanto, Photo de groupe Atelier de clôture à Ouagadougou, bulles-portraits des responsables des organisations partenaires du PAIES qui témoignent, avant conclusion p.125), Jessica PASCAL © CCFD-Terre Solidaire (intro pages 6-7, pages 24-25). Pour les photos utilisées dans les fiches pratiques (partie 2), chaque organisation partenaire est propriétaire des photos illustrant la fiche rédigée par ses soins (sauf exceptions mentionnées dans les crédits ci-dessus).

**Impression :** Chauveau Indica Imprimerie

**Dépôt légal :** janvier 2018

**Référence :** 3020118



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Les idées et les opinions présentées sont celles de l'organisation auteur du document et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD